

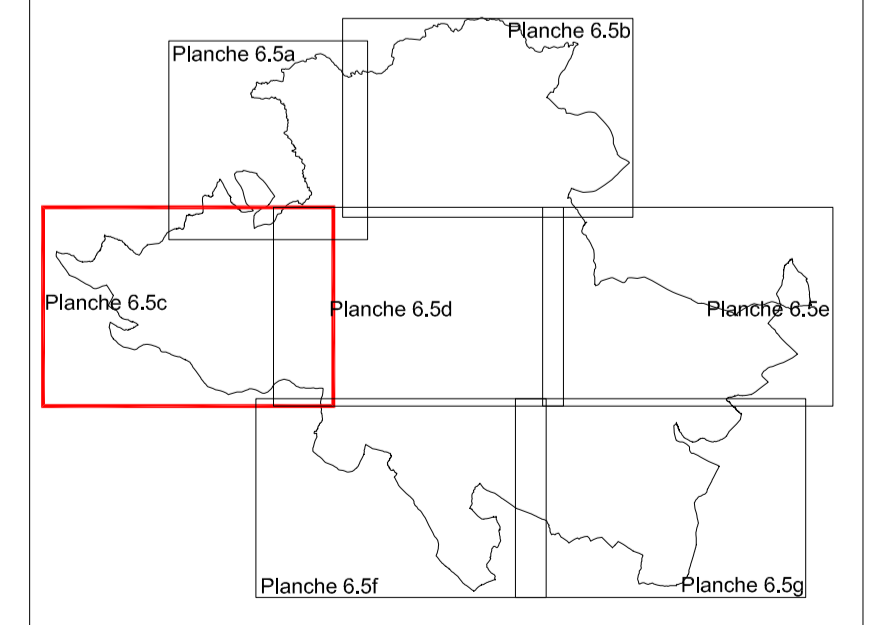


octeha TERRITOIRES HABITÉS - AMÉNAGEMENT

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNE DE :
SALLES-CURAN

P.L.U
PLAN LOCAL D'URBANISME

OCTEHA
à Rodéz :
Carrefour de l'Agriculture
12028 Rodéz Cedex 9
Tél. 05 65 73 65 76
à Mende :
10 Bd. Lucien Arnault
48000 Mende
Tél. 04 66 31 13 33



ELABORATION DE LA REVISION

Arrêté le : 18 Octobre 2016

Approuvé le :

Exécuté le :

VISA
Date : 23 Décembre 2016
Le Maire
Maurice LUMBETTES

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

Carte des contraintes
1:5000

6.5c

- Légende**
- Limites de zone
 - Zones U à urbaniser sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble, et dans le respect des CUP
 - Zones inondables - trame informative (source : DREAL)
 - Bandes des 100m répétée au titre de la Loi Littoral
 - Espaces Proches du Rivage repérés au titre de la Loi Littoral
 - Espaces Remarquables repérés au titre de la Loi Littoral (zones Np)
 - Coupures d'urbanisation repérées au titre de la Loi Littoral
 - Espaces Boisés Classés
 - Bâtiments ou ensemble bâti désignés au titre de l'article L.151.11.2 du CU
 - Éléments isolés de patrimoine (bâti ou arbres remarquables), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
 - Unité Touristique Nouvelle
 - Emplacement réservé
 - Bâtiment d'élevage agricole et périmètre de réciprocity associé
 - Bâtiment d'élevage agricole en projet
 - Habitats de Sers (des plus proches des bâtiments d'activités agricoles)
 - Constructions non encadrées
 - Zones Humides (Sources : Inventaire du Syndicat Mixte du Basin versant du Vézir, Inventaire Evaluation Environnementale - Rural Concept)
 - Zones Natura 2000
- Pour la numérotation associée, se référer à :
l'annexe 1 du rapport de présentation